

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montreuil, 09/07/2026

### **Présentation du rapport 2026 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires**

**Le quinzième rapport de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) dresse, pour les années 2024 et 2025, le bilan de l'évolution des prix et des marges pour les différents maillons de la chaîne alimentaire, après la forte période d'inflation survenue entre l'automne 2021 et le printemps 2023.**

#### **2025 : l'inflation reste contenue pour les produits alimentaires**

Les travaux de l'Observatoire ont démarré en 2010 et permettent de tirer des enseignements sur la durée. Ils éclairent des périodes très différentes en termes d'inflation. De 2010 à 2021, l'inflation est restée faible, avec un taux moyen annuel de 1,1 % pour l'indice général des prix à la consommation et de 1,3 % pour l'alimentation. Cette période de relative stabilité a été suivie par deux années d'inflation inédite depuis 1985 : + 7 % en 2022 et + 12 % en 2023 pour l'alimentation. Le retour à la normale amorcé en 2024 (+ 1,4 % en moyenne pour les prix alimentaires) s'est poursuivi en 2025 avec une inflation contenue à 1,2 %.

#### **Reconstitution progressive des marges brutes de l'aval après l'absorption des chocs agricoles**

Au cours de la période 2010-2021, lorsque les prix agricoles ont augmenté, les chocs ont été amortis pour les consommateurs par la compression des marges brutes en aval. Les maillons de la transformation et de la distribution ont ensuite progressivement reconstitué leurs marges.

C'est à nouveau ce qu'a constaté l'Observatoire de 2022 à 2024. En 2022, l'augmentation du prix des matières premières a contribué, pour l'essentiel, à la hausse du prix des produits alimentaires, tandis que l'aval a maintenu, voire diminué ses marges brutes. En 2023, les prix agricoles ont augmenté plus modérément et même diminué pour les céréales, mais la hausse des prix des produits alimentaires s'est poursuivie, les maillons aval reconstituant progressivement leurs marges brutes. En 2024, le reflux des prix de la plupart des produits agricoles s'est traduit par une diminution de la part de la matière première dans les prix des produits alimentaires suivis par l'Observatoire.

Cette tendance s'est poursuivie en 2025. La contribution de la matière première à l'évolution des prix au détail n'a été positive que pour quelques produits, notamment les viandes rouges.

Au total, entre 2021 et 2025, la part de la matière première agricole dans la décomposition du prix au détail a diminué pour la moitié des produits suivis par l'Observatoire et augmenté pour l'autre moitié. La

#### **Contacts presse**

**FranceAgriMer**

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)

part de la transformation a progressé pour la majorité des produits. Celle de la grande distribution a baissé ou est restée stable, à de rares exceptions près.

### **L'inflation a aussi pesé sur le niveau des marges nettes**

L'inflation a également affecté un grand nombre de dépenses couvertes par les marges brutes des différents maillons de la chaîne alimentaire : engrais, énergie, salaires... Les marges nettes obtenues après déduction des coûts de production, de transformation ou de distribution, ont connu des évolutions contrastées. En 2022, la **hausse des prix agricoles** a globalement permis d'augmenter le résultat courant avant impôt des agriculteurs. L'évolution inverse a été observée en 2023 à la suite des hausses de charges (approvisionnement, énergie...) ou au reflux des prix des matières premières, notamment pour les céréales. Cette baisse de revenu des exploitations agricoles s'est poursuivie en 2024, sauf en élevage ruminant.

Pour les **maillons aval (transformation et distribution)**, les marges nettes ont, à de rares exceptions près, diminué en 2022 à la suite du maintien ou de la compression des marges brutes. Dans un contexte encore inflationniste, la progression des marges brutes en 2023 n'a pas toujours permis aux **entreprises de transformation** de voir leur résultat courant s'améliorer, notamment dans le secteur de l'abattage-découpe et de la charcuterie. Dans la majorité des filières, le taux du résultat courant avant impôt rapporté au chiffre d'affaires des entreprises de transformation est resté inférieur à ce qu'il était avant le début de l'inflation. Il a fallu attendre 2024 pour constater une évolution positive, qui n'a toutefois pas toujours permis de retrouver le niveau d'avant inflation.

Les tendances sont comparables concernant la **distribution**. Les marges nettes par rayon, qui avaient toutes diminué en 2022, ne sont reparties à la hausse en 2023 que pour quelques rayons. Elles sont restées stables ou ont augmenté à nouveau en 2024, à l'exception du rayon boucherie dont la marge est à nouveau en repli.

### **Un nouveau produit suivi par l'Observatoire : la truite arc-en-ciel**

Un nouveau produit fait son entrée dans le rapport de l'Observatoire : la truite arc-en-ciel portion. Cela porte à 34 le nombre de produits suivis.

Pour télécharger le rapport 2026 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires ainsi que sa synthèse : <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr>

**Avertissement** : l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires travaille sur des données consolidées, disponibles généralement pour l'année n-1 concernant les marges brutes et l'année n-2 pour les marges nettes, issues des comptes des entreprises.

---

### **À propos de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires**

Placé sous la double tutelle des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires a été créé par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010, pour éclairer dans la durée les acteurs économiques et les pouvoirs publics sur la formation et l'évolution des prix et des marges, depuis la production agricole jusqu'au consommateur final. Il est présidé par Sophie DEVIENNE, professeur en agriculture comparée et développement agricole à AgroParisTech, en tant que personnalité indépendante. Son secrétariat est assuré par FranceAgriMer. Outil de transparence mais aussi de consensus au sein des filières, le rapport annuel de l'Observatoire remis au Parlement est discuté chaque année en groupes de travail thématiques puis au sein du comité de pilotage réunissant les représentants de l'ensemble des familles professionnelles, des consommateurs, des députés, des sénateurs et des services concernés de l'État. Il est adopté à l'unanimité.

Pour en savoir plus : <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr>

---

### **Contacts presse**

**FranceAgriMer**

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

[www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr)